



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CORSE DU SUD

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°2A-2018-078

PUBLIÉ LE 25 JUIN 2018

Sommaire

Direction des Ressources Humaines et des Moyens

2A-2018-06-25-001 - BUREAU DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE -
Arrêté portant désignation de M. Romain DELMON, sous-préfet, directeur de cabinet de la
préfète pour assurer la suppléance de la préfète de Corse, préfète de la Corse-du-Sud (1
page)

Page 3

Direction des Ressources Humaines et des Moyens

2A-2018-06-25-001

BUREAU DE LA COORDINATION

**INTERMINISTERIELLE - Arrêté portant désignation de
M. Romain DELMON, sous-préfet, directeur de cabinet de
la préfète pour assurer la suppléance de la préfète de Corse,
préfète de la Corse-du-Sud**

PRÉFÈTE DE LA CORSE-DU-SUD

Direction des ressources humaines et des moyens
Bureau de la coordination interministérielle
DRHM/BCI/JD

Arrêté n° _____ du **25 JUIN 2018**
portant désignation de M. Romain DELMON, sous-préfet, directeur de cabinet de la préfète
pour assurer la suppléance de la préfète de Corse, préfète de la Corse-du-Sud

*La préfète de Corse, préfète de la Corse-du-Sud,
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier du Mérite Agricole,
Chevalier des Palmes Académiques,*

- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,
- Vu le décret du Président de la République du 8 Juillet 2015 nommant M. Jean-Philippe LEGUEULT secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud ;
- Vu le décret du Président de la République du 12 mai 2016 nommant M. Romain DELMON, directeur de cabinet du préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud ;
- Vu le décret du Président de la République du 27 avril 2018 portant nomination de Mme Josiane CHEVALIER, préfète hors classe, en qualité de préfète de Corse, préfète de la Corse-du-Sud ;
Considérant l'absence simultanée de la préfète de Corse, préfète de la Corse-du-Sud et du secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud

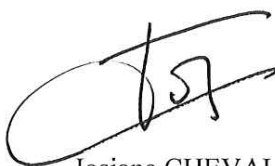
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

Article 1^{er} : M. Romain DELMON, sous-préfet, directeur de cabinet de la préfète, est chargé d'assurer la suppléance de la préfète de Corse, préfète de la Corse-du-Sud, dans ses responsabilités départementales, du lundi 2 juillet 2018 à 9 h 15 jusqu'au mardi 3 juillet 2018 à 23 h 00.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture et le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Corse-du-Sud.

Fait à Ajaccio, le **25 JUIN 2018**



Josiane CHEVALIER